

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

PV de l'AG 2019 (12 mars 2020)

Début de l'AG

Monsieur Cima ouvre la séance à 20h05

Décompte des présents et représentés : 12 présents et 98 pouvoirs.
Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 239 ; contre 187 l'an dernier.

Rapport moral par M Cima

L'association a 42 ans.

Actions, enquêtes, représentation

1-Enquêtes nationales

Nous avons réalisé les enquêtes proposées par notre Fédération. Elles ont été assurées par Mme Dargnat, Mme Gals, Mme et M. Cima, M. Du Bled, M. Fouché, et M. Rissey.

2-Actuellement nous sommes membres :

- du Conseil d'Exploitation de l'agglomération des villes du Valparisis où nous siégeons dans la commission sur l'assainissement.
- de la Commission départementale de surendettement
- de la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial : Implantation ou modification de grandes surfaces de vente)
- de la Commission des usagers de la clinique des Sources (Montmorency)
- de la Commission des usagers de la clinique de Belloy en France.

Litiges (permanences, courrier, courriels)

En 2019 nous avons réalisé 40 permanences à St Gratien, par Mme Gals, M. Cima, M. Du Bled, M. Fouché et M. Rissey.

Durée des **permanences** : une heure, voire plus en cas d'affluence, par semaine (sauf pendant les vacances scolaires), **le jeudi à partir de 19h** au Centre Culturel du Forum à St Gratien.

La moyenne des personnes venues aux permanences (litiges et conseils) a diminué par rapport à 2018. Elle a été de 1 par permanence.

Nous (MM Cima, Du Bled, Rissey) avons traité 173 dossiers dont, en ligne, 118 pour M Du Bled et 28 pour M Rissey.

Banque : 10% ; FAI : 10% ; immobilier : 20% ; e-vente : 2% ; assurances : 20% ; auto : 30% ; divers : 8%.

Moyens de communications

- Le site sur Internet (www.ufc-ul.org) a 21 ans. Il fonctionne bien. Il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir des courriels. Il a toujours un hébergeur gratuit... pour l'instant.
- Boîte aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courriers postaux de non adhérents.
- Bulletin **Consommateur du 95** : Nous en sommes au n°155, à la 39^{ème} année de publication (1 par trimestre, consultables, téléchargeables et imprimables à partir de notre site).

Relations avec les 2 autres AL du 95

Nous n'avons plus de relations officielles avec les deux autres AL du 95, l'UD ayant été dissoute depuis plusieurs années.

Relations avec l'Union Régionale

Nous avons renoué des liens avec cette instance que nous avons négligée, faute de temps. M Cima et son suppléant M Fouché y ont été élus au CA.

Relations avec la Fédération

- Comme chaque année, l'UFC national nous demande un bilan complet et complexe de l'activité de notre AL : nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site Internet...
- Réalisation d'enquêtes nationales par notre AL et participation aux réunions statutaires.
- M. Fouché a participé à l'AG de 2019.
- Au cours de l'année 2019 l'UFC a organisé une « journée du mouvement », sorte de « grand-débat national » auquel nous avons participé.
- A la demande de l'UFC national nous avons planché sur le RGPD (début d'utilisation) ainsi que sur le règlement intérieur de notre association.

Rapport financier

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport financier par Mme Dargnat, trésorière.

- Montant des cotisations : 28€ par an (1ère adhésion) 23€ les autres années.
- Abonnement au **Consommateur du 95** : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

Recettes 2019 :

Adhésions + Dons	6 090,70 €
Subvention DGCCRF	706,65 €
Remboursement de frais (Téléphone + mission + transport pour A.G)	58,50 €
Bénéfice sur Abonnements QC	34,50 €

TOTAL RECETTES **6 890,68 €**

Dépenses 2019 :

Timbres et téléphone	1 635,80 €
Frais de déplacements	154,89 €
Assurances	581,79 €
Part fédérale	1 362,30 €
Frais tirage bulletins	437,88 €
Matériel bureau	661,00 €
Fournitures bureau	250,90 €
Frais pour formation	20,00 €
Cotisation UR	11,00 €

TOTAL DEPENSES 5 115,56 €

En banque au 01.01.2019 11 547,02 €

Résultat de l'exercice positif 1 775,12 €

En banque au 31.12.2019 13 322,14 €

Caisse d'Epargne au 31.12.2019 22 588,20 €

Discussions à propos des rapports et propositions

Discussions sur les solutions pour faire venir de nouveaux adhérents et bénévoles.

Votes des rapports

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du quitus :

Rapport moral : adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier : adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Prévisions

En 2020, notre objectif est de :

- Poursuivre le traitement des litiges locaux et surtout Internet (TLL) avec MM. Du Bled et Risse.
- **Motiver des bénévoles pour distribuer des tracts sur les marchés (renouer ainsi avec une habitude que nous avons il y a une vingtaine d'années et que nous n'avons pas réussi à remettre en place en 2019, faute de bénévoles)**
- Continuer la publication du **Consommateur du 95**
- Continuer à gérer notre site Internet et peut-être à le « dépeussier » avec M Fouché
- Continuer à faire les enquêtes nationales
- **Tester la mise en place de réunions à thèmes dans le but de mobiliser certains adhérents, tel que nous l'avons fait une fois en 2019 au sujet des attentes des consommateurs par rapport à l'Europe.**
- Faire de la publicité, pour notre AL, dans les revues locales et municipales. Nous n'avons pas eu le temps de le faire en 2019.

Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration.

Les administrateurs sortants sont : Mme Gals.

Mme Gals a candidaté ainsi que M Rissey. Conformément aux statuts, les deux peuvent être élus.

Il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs.

Résultats : tous élus à l'unanimité sauf une abstention des présents et représentés.

Montant de la cotisation

Après discussion sur le montant des cotisations, vue la trésorerie positive, le conseil d'administration propose que les montants des cotisations soient reconduits pour 2020, à savoir :

- 28€ pour la première année d'adhésion ;
- 23€ pour chaque année suivante ;
- 0€ pour les bénévoles dont l'implication est avérée dans les enquêtes, les litiges, les représentations.

Résultat du vote : adopté à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h

Conseil d'Administration faisant suite à l'AG du 12-3-2020

Présents : MMes Dargnat, Gals, Le Nevé. MM. Cima, Du Bled, Fouché et Rissey

Absents : aucun

Election du Bureau

Résultat des élections. Chaque membre du Bureau est élu à l'unanimité des présents :

Président : M. Cima ; Trésorière : Mme Dargnat ; Secrétaire : M. Fouché.

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency Membres du CA faisant suite à AG 2019 du 12 mars 2020

Président

M. CIMA Raymond

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

M. FOUCHÉ Pascal

Autres membres du CA

Mme GALS Catherine

Mme LE NEVÉ Isabelle

M. DU BLED Thierry

M. RISSEY Pascal